RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

BFC

CERTIFICAT DE DEPOT DE CAPITAL D'UNE SARL

Nous soussignés, **BANQUE FRANCAISE COMMERCIALE OCEAN INDIEN,** Société Anonyme au capital de EUR 16 666 800, représentée par ***Claire GUESDON et M Olivier MASSON***,

Attestons par la présente,

1] Avoir reçu en dépôt, au titre des apports en numéraire, du chef de :

L'augmentation du capital décidée par l'AGE du 11/03/2025 conformément aux articles L223-32 al. 1 et R223-3 du Code de Commerce,

De la société A.G NABEE ARCHITECTURE SARL immatriculée au RCS sous le n° 450072921 et dont le siège social est situé au 9, rue Yves Dalleau 97420 Le Port.

La somme de 1380 Euros

2] que ce dépôt est indisponible jusqu'à,

La remise d'une copie certifiée conforme du procès-verbal de l'Assemblée qui a constaté l'augmentation de capital, conformément à l'article L223-32 al.2.

A défaut d'immatriculation de la société en formation ou de réalisation de l'augmentation de capital dans le délai de six mois, à compter du premier dépôt des fonds, ceux-ci seront restitués à chacun des souscripteurs qui présenteront une autorisation judiciaire de retrait, ou au mandataire unique constitué par la totalité des associés (y compris les apporteurs en nature ou en industrie), conformément à l'article L223-8.

Fait à Le Port, le 21/03/2025
En 3 exemplaires

[redacted]